



Charte des éco-délégués

AMIENS ET SA MÉTROPOLE



POUR NOUS, ÊTRE-ÉCO DÉLÉGUÉS, C'EST :

- s'intéresser à l'environnement, s'en préoccuper, l'aimer et le respecter ;
- sensibiliser les autres (adultes et camarades), être porteurs d'idées et impulser des actions ;
- agir à son échelle, s'engager écologiquement pour améliorer le monde avec des gestes quotidiens concrets en respectant des règles écologiques ;
- représenter les autres et porter leur parole.

NOUS, ÉCO-DÉLÉGUÉS, DÉCLARONS QUE NOUS SOMMES ENGAGÉS À :

- montrer l'exemple en adoptant un comportement éco-responsable au quotidien ;
- motiver et convaincre les élèves, les personnels et les parents à s'engager pour préserver la planète dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- faire vivre nos actions, nos projets et les communiquer.

POUR AMÉLIORER L'ENGAGEMENT ET FAVORISER CELUI DU PLUS GRAND NOMBRE, NOUS PROPOSONS :

- d'organiser des challenges écologiques pour faire participer un maximum de personnes ;
- de mettre en œuvre des temps de formation, de rencontres des éco-délégués de différents établissements afin de mutualiser les actions, les ressources, les idées ;
- de mettre en valeur l'engagement des élèves investis (validation de compétences, expositions, ...).

DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT, NOUS DÉFINISSONS COMME PRIORITÉS :

- Tri et gérer les déchets sous toutes leurs formes.
- Développer des pratiques pour une culture locale et raisonnée.
- Sensibilisation et engagement des élèves pour un comportement éco-responsables.

